



1000811001

|                   |                                                   |
|-------------------|---------------------------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2010-01-27                                        |
| NUMERO DE DEPOT : | 8110                                              |
| N° GESTION :      | 2006B21136                                        |
| N° SIREN :        | 492741947                                         |
| DENOMINATION :    | 4 août                                            |
| ADRESSE :         | 65 bd Sébastopol 75001 PARIS                      |
| DATE D'ACTE :     | 2009/12/29                                        |
| TYPE D'ACTE :     | PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE |
| NATURE D'ACTE :   | TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL                         |
|                   | MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)                     |

4 août

SARL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 8 rue du Faubourg Poissonnière – 750010 PARIS  
RCS PARIS 492 741 947

N° DE DÉPÔT 06 B . 21136

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 29 décembre 2009**

PF.

TB

L'an deux mille neuf, 29 décembre 2009 à 8 heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale extraordinaire sur convocation écrite de la gérance remise en main propre.

95

Sont présents :

Mademoiselle Gaëlle ABENSOUR  
représentant quatre-vingt quinze parts en pleine propriété, ci .....95 parts

06 29.12 09

Madame Séverine BOTBOL-ABENSOUR  
représentant cinq parts en pleine propriété, ci ..... 5 parts

Madame Séverine BOTBOL-ABENSOUR préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents, qu'ils détiennent ensemble la totalité des 100 parts sociales composant le capital et, qu'en conséquence, l'assemblée est valablement constituée et est habilitée à prendre toutes décisions, conformément aux dispositions des statuts et à la législation en vigueur.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de siège social
- Modification des statuts suite à ce changement
- Questions diverses

Le président ouvre la discussion. Un débat s'instaure. Puis, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts de la société, les associés décident de transférer le siège social de la société précédemment situé au 8 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris, au 65 boulevard de Sébastopol 75001 Paris, le transfert prenant effet à ce jour.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence du transfert de siège social, l'assemblée des associés décide de remplacer l'en-tête des statuts par :

Ancien texte :

« 4 août  
SARL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 8 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 PARIS  
RCS PARIS 492 741 947 »

Nouveau texte :

« 4 août  
SARL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 65 boulevard de Sébastopol – 75001 PARIS  
RCS PARIS 492 741 947 »

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités conséquentes.

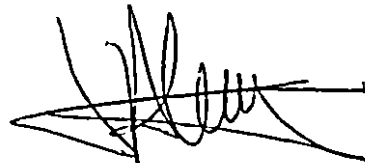
*Cette résolution mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

Madame Séverine BOTBOL-ABENSOUR

Mlle Gaëlle ABENSOUR



*Copie conforme à l'original*  
